

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00546

Numéro SIREN : 508 424 363

Nom ou dénomination : 3I - INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2023 sous le numéro de dépôt 3831

3I INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée

ZI Nord –
1, rue Joseph Marie Jacquard
82000 Montauban

RCS Montauban : 508 424 363

**Rapport du Commissaire à la transformation et
du Commissaire aux comptes sur la
transformation de la société 3I Ingénierie et
Innovation Industrielle, société à responsabilité
limitée, en Société par Actions Simplifiée**

Exelmans Audit & Conseil
Stéphane Dahan
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

3I INGENIERIE ET INNOVATION INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée
ZI Nord - 1, rue Joseph Marie Jacquard
82000 Maubau

RCS Montauban : 508 424 363

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société 3I Ingénierie et Innovation Industrielle, société à responsabilité limitée, en Société par Actions Simplifiée

Aux Associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décisions unanimes des associés en date du 4 décembre 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse des comptes annuels de votre société au 31 décembre 2022 ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du Commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société 3I Ingénierie et Innovation Industrielle est actuellement une société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros divisé en 100 parts sociales de 50 Euros de valeur nominale. La société a clôturé son dernier exercice au 31 décembre 2022, mais nous n'avons pas eu communication d'une situation comptable intermédiaire :

- Ces comptes annuels font apparaître un chiffre d'affaires de 752 milliers d'euros pour 12 mois d'activité soit un chiffre d'affaires quasiment stable par rapport à l'exercice 2021. Le résultat net au 31 décembre 2022 suit ainsi la même tendance pour s'établir 115,6 milliers d'euros, impactant par conséquent favorablement les capitaux propres.
- La société dispose d'une situation nette au 31 décembre 2022 représentant 37,82 % du total du passif de la société. Ce ratio assez faible s'explique par une politique de versement de dividendes au terme de chaque exercice, ne permettant pas le renforcement des fonds propres.
- Le niveau des disponibilités entre 2021 et 2022 est en croissance, en lien avec la baisse du poste de créances clients ainsi que l'apport en compte courant réalisé par la société Jett Finance, entraînant par conséquent une hausse significative des dettes financières.
- Le chiffre d'affaires communiqué à fin septembre 2023 permet d'envisager un exercice 2023 qui ne remettra pas en cause le niveau des capitaux propres par rapport au capital social.
- Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'actif et le passif de la société, déterminés conformément aux règles et principes comptables français. Le montant des capitaux propres de la société 3I Ingénierie et Innovation Industrielle ressort au 31 décembre 2022 à 486.534 euros pour un capital social de 5.000 Euros. Ce montant ne tient pas compte des dividendes qui ont été votés en juin 2023 ; ce versement de dividendes permettra de conserver un niveau de capitaux propres au moins égal au capital social.

Mission du Commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de la dernière situation comptable, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Paris le 12 décembre 2023,

Le Commissaire aux Comptes et à la Transformation

Exelmans Audit et Conseil

Stéphane Dahan

